

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU 15 AVRIL 2008**

La 15 avril, à 20 heures, le Conseil légalement convoqué le 10 avril 2008, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur VERNET Philippe, Maire.

**Etaient présents** : Messieurs et Mesdames CANZIANI M., FRANCOIS P. MAURY Y. COUSTALAT J.P. MONMART A. GUILLAUME L. TAILLANDIER F. SOLOHUB S. DURU A-F. de NATALE G. AMRANI E. VARECHARD R. BUSATO J. CANIAC A.

**Absents** : néant

**Secrétaire** : Madame FRANCOIS Patricia

#### **Compte-rendu**

Le compte-rendu de la séance précédente ne donne lieu à aucune observation, tous les membres présents ont signé.

Lecture du budget 2008 par Monsieur MAURY. Madame DURU demande que les 4 taxes doivent être votées avant le vote du budget.

#### **4 taxes locales**

Le Conseil vote, les taux des 4 taxes locales pour 2008, comme suit :

TH	=	5.26 %	POUR 14 – CONTRE 1 – ABST. 0
TFB	=	13.05 %	à l'unanimité
TFNB	=	31.82 %	POUR 14 – CONTRE 0 – ABST. 1
TP	=	7.26 %	POUR 10 – CONTRE 3 – ABST. 2

#### **Subventions**

Le Conseil vote, à l'unanimité, les subventions suivantes aux diverses associations :

- ABO	100 €	POUR 14 – CONTRE 0 – ABST. 1
- ADELAÏDE	1 000 €	POUR 11 – CONTRE 1 – ABST 3
- AMITIE	350 €	POUR 14 – CONTRE 0 – ABST 1
- Anciens Combattants	350 €	POUR 13 – CONTRE 0 – ABST 2
- ASTT	500 €	POUR 14 – CONTRE 0 – ABST 1
- ATELIER	400 €	POUR 15 – CONTRE 0 – ABST 0
- JARDINS DE LA VOULZIE	350 €	POUR 14 – CONTRE 0 – ABST 1
- STE CHASSE	1 000 €	POUR 13 – CONTRE 0 – ABST 2
- COF	500 €	POUR 11 – CONTRE 0 – ABST 4
- PREVENTION ROUTIERE	80 €	POUR 15 – CONTRE 0 – ABST 0
- CSBBRAY	1 500 €	POUR 12 – CONTRE 1 – ABST 2

- ADIL 77	93 €	POUR 15 – CONTRE 0 – ABST 0
- JUDO JUTIGNY	60 €	POUR 14 – CONTRE 0 – ABST 1
- RUGBY GOUAIX PROVINS	130 €	POUR 14 – CONTRE 0 – ABST 1
- PROVINS NAGEUR	10 €	POUR 13 – CONTRE 2 – ABST 0
- LADY GIRL	10 €	POUR 15 – CONTRE 0 – ABST 0

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du Budget 2008.

### **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères**

Le Conseil vote la taxe des ordures ménagères à 12.72 % soit 70 000 €, à l'unanimité.

Madame FRANCOIS trouve le prix trop élevé pour un passage par semaine. Les représentants du SICTOM demanderont des explications.

### **Budget primitif 2008 de la Commune (M14)**

Le Conseil vote le budget 2008 communal qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- fonctionnement	674 051.01€
- investissement	145 405.61 €

POUR 13 – CONTRE 2 - ABST.0

M. VARECHARD demande pourquoi les fournitures scolaires pour l'école passe 5000 € à 4 000 €. Réponse de M. MAURY : il y a moins l'élèves (67 au lieu de 90).

M. BUSATO s'étonne du montant du carburant. Réponse : le prix du gazole a augmenté de 18 % et le tracteur consomme beaucoup à l'entretien des bois et peupleraies. La question de la rentabilité des peupleraies sera vue en commission de l'environnement.

Madame DURU estime que les dépenses de fonctionnement sont trop élevées. Monsieur VERNET répond qu'il en est conscient.

Monsieur COUSTALAT demande des explications pour la taxe des ordures ménagères dont la commune prend une partie à sa charge.

### **Budget primitif 2008 de l'Eau (M49)**

Le Conseil vote à l'unanimité le budget 2008 de l'Eau qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- fonctionnement	40 998.47 €
- investissement	38 989.46 €

### **Budget primitif 2008 de l'Assainissement (M49)**

Le Conseil vote à l'unanimité le budget 2008 de l'Assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes, comme suit :

- fonctionnement	23 862.17 €
- investissement	23 506.59 €

### **Contrat triennal de voirie**

Le Conseil Municipal,

Vu, la lettre du 26 novembre 1997 de Monsieur le Président du Conseil Général de Seine et Marne relative au programme d'aide aux communes pour leurs investissements de voirie,  
Vu, l'exposé de Monsieur Guy de NATALE

- Décide de solliciter du Conseil Général la passation d'un contrat, au titre du programme départemental d'aide aux communes pour leurs investissements de voirie, pour réaliser les travaux ci-après :
  - 2008 Calibrage de la chaussée et renforcement de rives avec caniveaux, rue de la rivière (partie basse).
  - 2009 Calibrage de chaussée à 5 m et création de trottoir, rue du Moulin d'Ocle.
  - 2010 Calibrage de chaussée à 5 m et création de trottoir rue de la rivière (partie haute) dont le montant s'élève à 356 500 € HT prix en mai 2007 avec une subvention du Conseil général de 157 250 € HT.
- S'engage à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, pour réaliser les travaux conformément au dossier technique ci-joint précisant les modalités techniques et financières et l'échéancier de réalisation des travaux envisagés.
- S'engage à ne pas réclamer, sauf autre programme d'aide spécifique éventuel ou circonstances exceptionnelles, d'autre aide du Département pour des travaux d'investissement de voirie pendant la période d'exécution du programme.
- S'engage à financer la part des travaux restant à sa charge et à ne réclamer le versement de la subvention qu'après engagement des dépenses et suivant le plan de financement arrêté au contrat.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de 3 ans correspondant avec Monsieur le Président du Conseil général.

#### **Achat de terrain (château d'eau)**

Monsieur de NATALE rappelle qu'il convient d'acquérir une parcelle de terrain pour l'installation d'une station de traitement de pesticides près du château d'eau.

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'acquisition de cette parcelle (820 m<sup>2</sup> - 10 € le m<sup>2</sup>). Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de l'Eau (M49). Le Maire est autorisé à signer l'acte notarié et toutes pièces se rapportant à cette affaire.

#### **Bornage du terrain (château d'eau)**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de bornage de Philippe DELASSUS, géomètre à Bray-sur-Seine, de la parcelle du château d'eau pour acquisition d'un montant TTC de 969.86 € TTC soit 901.02 € HT.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de l'eau (M49).

#### **Modification des commissions**

- **Syndicat de l'Auxence**

Il convient de désigner un titulaire et un suppléant :

Titulaire : COUSTALAT Jean Pierre

Suppléant : FRANCOIS Patricia

Délibération prise à l'unanimité.

- **SEP Bassée-Montois**

Il convient de désigner deux suppléants :

Suppléant : DURU Annie-France

Suppléant : FRANCOIS Patricia  
 Délibération prise à l'unanimité ;

- **SICTEUCEO**

Avec l'accord de M. VARECHARD René, Monsieur VERNET Philippe est désigné comme représentant titulaire.

Délibération prise à l'unanimité.

### **Informations générales**

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Amicale des Vieux Volants. Rallye de vieilles voitures de Mantes la Jolie à Troyes. Passage des voitures aux Ormes le 06/06/2008 l'après midi.
- Ramassage de Printemps le samedi 17 mai 2008. Les enfants de l'école participeront à cette manifestation.
- Vide-grenier et fête foraine le 20/04/2008 organisé par le COF ;
- Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un courrier reçu de Monsieur SATIAT, Maire de Bray sur Seine recherchant des sponsors pour la conduite accompagnée pour les élèves de 3<sup>ème</sup> (communauté de commune de la Bassée et du Montois) qui se déroulera du 26 au 30 mai 2008. Le conseil décide à l'unanimité de leur offrir une coupe.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un courrier reçu de Monsieur le Sous-Prefet d'un administré se plaignant de la location nocturne de la maison des associations (nuisances sonores). Affaire à suivre
- Bail commercial signé le 08/04/08 avec FJTS ; ouverture du commerce dans la semaine.
- Les permanences des élus paraîtront dans le prochain flash info.
- Question de Mme DURU : Que va devenir le bâtiment de la Poste ? A discuter en commission
- Remarque de M.MAURY concernant la taxe professionnelle qui reste une des plus faible du département.
- Commission Impôt : désignation des délégués reportée au prochain conseil.
- Représentantes de la commune à la Maison de retraite au conseil d'administration : Mme VARECHARD Micheline et Mme PICOT Monique.

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22H35.